



AVIS DE PROMULGATION

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SHANNON

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Greffière de la Ville, que le Conseil a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 9 septembre 2024, le règlement suivant :

Règlement numéro 816-24 harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (rhsppp), abrogeant et remplaçant le règlement 684-22.

Les intéressés pourront consulter ledit règlement sur le site Internet à www.shannon.ca .

Ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 24^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2024.



La greffière,
Mélanie Poirier